Épigraphie. Numismatique.

L'Année Épigraphique 1999, sous la direction de Mireille Corbier : Paris, P.U.F., 876 pages.

Avec une régularité imperturbable, l'équipe de *L'Année Épigraphique* nous offre chaque année ses volumes de plus de huit cents pages, qui recensent l'essentiel des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine. Le volume de 1999 est un peu plus gros que celui de 1998 et comporte un total de 1863 notices, soit 235 de plus que l'année précédente. Plus de quarante personnes, à des titres divers, ont collaboré à sa réalisation : c'est dire la complexité de la tâche, la rigueur nécessaire pour faire fonctionner une telle entreprise, et l'importance, aussi, de cette publication pour la communauté scientifique.

Les différents chapitres de l'ouvrage sont divisés, comme d'habitude, en deux sections intitulées, l'une « Généralités », l'autre « Inscriptions nouvelles ou révi-

sées ». Les « Généralités » hébergent le signalement et/ou l'analyse de toutes sortes d'ouvrages ou d'études qui font appel à l'épigraphie. Il s'agit tantôt de simples *addenda* ou *errata* qui tiennent en quelques lignes, tantôt de véritables résumés qui visent à rendre compte d'un ouvrage de synthèse, mais qui ne dispensent évidemment pas de recourir à la publication originale. Dans la section « Inscriptions nouvelles ou révisées » on trouve également de telles analyses, en sorte que les critères selon lesquels toute cette matière a été répartie ne sont pas toujours d'une parfaite clarté : raison de plus pour lire *L'AE* en entier, et ne pas se contenter de la feuilleter ou de la consulter quand on croit en avoir besoin ! Mais, bien entendu, l'essentiel de la section des « Inscriptions nouvelles ou révisées » tient dans les notices qui transcrivent des textes et les commentent : c'est toujours à ces données, dont la richesse est quasi inépuisable, que l'on revient, avec autant de plaisir que de profit. Cela dit, il nous a semblé que la livraison de 1999 offrait moins de nouveautés retentissantes, moins de textes fondamentaux que celles qui l'ont immédiatement précédée ; les rédacteurs de *L'AE* sont, comme nous tous, soumis aux aléas des découvertes archéologiques.

Signalons quelques notices qui nous ont particulièrement intéressé. Généralités : 31-36, travaux sur la *tabula Siarensis* (et *cf.* 891) et le *senatus consultum de Cn. Pisone patre* (et *cf.* 899) ; 46-48, travaux sur les chevaliers dans l'administration de l'Empire : 70 (= 445-446), les *tabulae Sulpiciorum* éditées par G. Camodeca.

Rome : 229, nouvelle étude de la dédicace à Jupiter Capitolin, dont les deux fragments ont été trouvés près de l'église Sant'Omobono ; 235, sur la *laudatio Turiae* ; 239, épitaphe en sept distiques élégiaques, datée de 475 p. C. ; 303, dédicace impériale, avec un problème pour la date consulaire ; 316, une borne placée par un *curator* du Tibre, sous Trajan ; 349, première mention en Occident d'un *aretalogus* ; 355, une borne qui permet de situer les limites de l'*ager Romanus antiquus* au 5e mille de la *via Clodia*.

Italie (nous ne tenons pas compte de la division en régions) : 417, base de statue d'une Sulpicia, sans doute érigée dans une de ses villas (*ca* 21-31 p. C.) ; 424-430, sept inscr. sur lames de bronze, trouvées près de la *via Appia* (IIIe s. a. C.) ; 431-439, à Castellammare di Stabia, stèles anthropomorphes d'époque tibérienne ; 453, Pouzzoles, concession d'une partie du domaine public aux Augustales ; 455, inscr. funéraire d'une femme juive, déportée de Jérusalem, sans doute en 70 p. C. ; 538, location de bâtiments par six *magistri* d'un collège de *Mercuriales* ; 546, redécouverte d'une inscr. à Isernia, posant un problème de date consulaire ; 564, mention hypothétique du fils aîné de Germanicus ; 568, base de bronze avec une dédicace à Angitia, (IIe s. a. C.) ; 571, deux inscr. de *Trebula Suffenatium*, dont l'une donne la première attestation épigraphique de ce toponyme ; 612 et 747, nouvelles études sur deux inscr. qui concernent Pline le Jeune ; 618, réexamen de l'inscr. honorifique d'Octavien au Musée de Luni ; 647-648, près de Faventia, stèle d'un vétéran qui a participé aux combats de Modène et de Pérouse ; 733, épitaphe d'un soldat barbare qui s'appelle *Marouehus* (Mérovée !) ; 752, épitaphe chrétienne d'un certain Montanarius, *vir spectabilis*, que l'on retrouve peut-être chez Cassiodore et Ennodius.

Sardaigne : 806, inscr. d'une tombe, qui menace le violateur du sort de Judas et de la lèpre du serviteur d'Élisée (VIe-VIIe s. p. C.).

Péninsule ibérique : 868, théonyme inédit, *Vordius Talaconius* ; 870, une étude sur le culte impérial en Lusitanie, suivie d'une réfutation ; 872, première attestation dans la péninsule d'un centurion héritier d'un autre centurion ; 879, inscr. en alphabet latin et en langue lusitanienne (150-75 a. C.) ; 890, inscr. attribuée à l'évêque Honoratus, successeur d'Isidore de Séville, partiellement en distiques

élégiaques ; 900, diplôme militaire ; 901, interprétation du texte en l'honneur de Sempronius Speratus, flamine provincial ; 906-908, trois fragments en bronze de la *lex Flavia municipalis* ; 915, un édit d'Auguste provenant du Bierzo ; 954, *defixio* bilingue gréco-latine (Ier s. a. C. ou p. C.) ; 960, liste de dix colons concernés par la distribution de 130 jugères de *siccum* ou terre asséchée ; 969, sarcophage avec une inscr. métrique (IVe s. p. C.).

Bretagne : 976, à Londres, tablette de métal avec une inscr. contenant sans doute une liste d'objets de valeur ; 987, révision du texte d'une des tablettes de Vindolanda.

Gaules : 1016, (re)découverte de deux fragments d'une inscr. relative au culte impérial dans la province de Narbonnaise ; 1022, Saint-Rémy-de-Provence, base d'une statue d'Hercule ; 1023, inscr. d'Orange relative à l'affichage des documents cadastraux de la colonie ; 1024, Orange, inscr. sur un mausolée, avec données nouvelles sur les titulatures de Lyon et d'Orange ; 1053, cippe protégeant le tracé de l'aqueduc de Gier ; 1066, Lyon, inscr. funéraire en sept distiques élégiaques (VIe s. p. C.).

Germanies : 1100 et 1102, fragments de tonneaux portant une marque au nom de C. Caesar Augustus Germanicus (Caligula) ; 1103, diplôme militaire ; 1114, fragment de cloche portant une dédicace à Mercure ; 1123, nouvelles pièces d'argenterie à Kaiseraugst ; 1127-1164, nouveau trésor d'argenterie à Hagenbach ; 1173, statue de bronze au dieu *Cobannus*, provenant de Bourgogne ou de Franche-Comté.

Provinces danubiennes : 1183 et 1191, diplômes militaires ; 1197, rénovation de l'amphithéâtre de *Virunum* ; 1223, inscr. en l'honneur du *divus Augustus*, par P. Cornelius Dolabella, gouverneur de l'*Illyricum* à partir de 14 p. C. ; 1250, *Carnuntum*, tablette de bronze portant un texte apparenté à celui de la table de *Banasa* ; 1256, mesure en laiton, avec la première attestation du verbe *exagiare*, étymon du français 'essayer' ; 1261, sarcophage avec une inscr. métrique ; 1289, deux personnes ont fait don d'une balance publique à la ville de *Sarmizegetusa* ; 1295, mention des *Palmyreni sagittarii* ; 1351-1363, une série de diplômes militaires.

Provinces balkaniques : 1365, le traité entre Rome et Maronée (vers 85 a. C.) ; 1374, construction d'un temple de Jupiter Dolichenus à *Cabyle* ; 1389, première occurrence de l'épithète *Adiabenicus* pour Philippe l'Arabe ; 1390, un personnage consulaire originaire de Thrace ; 1397, constructions le long de routes militaires sous le règne de Néron ; 1406-1407, deux épitaphes d'un lecteur, l'une grecque, l'autre latine, rédigées par son évêque ; 1425, annonce à Thessalonique de spectacles donnés à *Beroia* (252 p. C.) ; 1470, décret d'Élatée en l'honneur de Stymphale, nouvelle édition (au plus tôt 187/186 a. C.) ; 1476, Épidaure, inscr. en l'honneur de Drusilla ; 1479, Athènes, le décret de Thyatire remerciant Hadrien et un autre personnage pour leurs générosités.

Asie Mineure : 1508, discussion sur le rapport entre le titre d'asiarque et celui d'*archiereus* d'Asie ; 1518-1523, à l'*Heraion* de Samos, inscr. en l'honneur de membres de la famille des Scribonii, avec une lettre d'Auguste ; 1530, dans la région de Thyatire, inscr. votive pour la santé de l'empereur Auguste ; 1537, *Metropolis*, liste de dons effectués par des membres du collège des Anciens ; 1566, courte inscr. témoignant d'un éclairage public à Éphèse ; 1576, inscr. du Nymphée de Milet consacré sous les auspices de Titus par le père du futur empereur Trajan ; 1577, nouvelle édition du dossier d'*Orcistos* ; 1579-1588, épitaphes juives à *Hierapolis* ; 1592, texte bilingue, délimitation des territoires de deux villages (110/111 p. C.) ; 1628, à Perge, fondation de M. Feridius, qui descend d'un personnage connu de Cicéron.

Proche Orient : 1681, à Césarée, mention de Ponce Pilate, *praefectus Iudaeae* ; 1713-1715, inscr. impériales à *Hermoupolis Magna* ; 1719-1735, à Bérénice, inscr. rupestres par lesquelles des visiteurs ont signalé et daté leur passage ; 1744, à Persépolis, édition critique de l'inscr. trilingue de Sapor I^{er} .

Afrique : 1776-1801, inscr. d'Haïdra, dont 1784, première mention en Afrique des prêtres de Jupiter Dolichenus ; 1828, première mention de *Quirinus* en Afrique ; 1852, attestation unique en Afrique d'un *sacerdos bidentalis*.

Les inscriptions qu'on vient de signaler ne constituent qu'un choix, forcément subjectif ; beaucoup d'autres méritaient de figurer dans cette liste. Notre lecture fut-elle moins attentive que précédemment ? nous n'avons pas trouvé de fautes typographiques proprement dites. Mais dans le commentaire qui accompagne le n^{o} 1073, une incohérence de grammaire et même de sens fait soupçonner une petite panne informatique : ces accidents peuvent arriver après les dernières épreuves. Nous avons relevé aussi un certain flottement dans l'emploi des signes de ponctuation dans le texte des inscriptions reproduites : *Dis Manibus* est suivi, ou non, d'un point ; la relative *qui/quae uixit* est précédée, ou non, d'une virgule ; le datif du dédicataire est parfois inutilement séparé du nom du dédicant au nominatif par une virgule ; etc. Mais ce ne sont là que des détails sans importance, provoqués sans doute par les usages variables des publications recensées. Qu'on nous permette un souhait pour finir. Les corpus épigraphiques nationaux ou régionaux se sont abusivement multipliés durant le siècle passé ; les sigles qui les désignent ne sont pas toujours transparents ; les épigraphistes occasionnels doivent pouvoir eux aussi consulter *L'AE*. Une liste de ces sigles avec leur développement et la mention des lieux et dates d'édition serait la bienvenue.

Hubert Zehnacker.

Inschriftliche Denkmäler als Medien der Selbstdarstellung in der römischen Welt, édité par Géza Alföldy et Silvio Panciera : Stuttgart, Franz Steiner Verlag, HABES 36, 2001, 229 pages.

Cet ouvrage collectif est le résultat d'un programme italo-allemand institué en 1992 par la *Conferenza dei Rettori delle Università Italiane* et le *Deutscher Akademischer Austauschdienst*. En référence à une problématique très en vogue actuellement dans le milieu de l'épigraphie, il se donne pour tâche d'étudier l'« auto-représentation » du pouvoir ou des groupes sociaux à travers les inscriptions. Avec pertinence, les auteurs ne séparent pas les inscriptions des monuments qui les englobaient et abordent l'épigraphie dans son contexte architectural ou urbanistique.

Certaines communications axent précisément leur réflexion sur les inscriptions liées à un type de monument. Menant une enquête qui manquait pour le Haut-Empire, G. Alföldy répertorie les dédicaces de statues publiques trouvées à Rome, dont l'érection dépend de l'initiative impériale à partir de Claude. Si la dimension sociale n'est pas absente, car seuls les sénateurs en sont gratifiés (à l'exception des préfets du prétoire), la loyauté envers l'empereur reste toutefois le critère essentiel permettant d'obtenir cette récompense. Les cénotaphes, étudiés par C. Ricci, mobilisent d'autres enjeux. La période romaine a connu la multiplication des cénotaphes « mimétiques », doublant le tombeau proprement dit et permettant souvent de célébrer les valeurs romaines, comme le *Tropaeum Traiani* à Adamklissi. De manière plus ponctuelle, B. Ruck décrypte le message de l'inscription d'une statue équestre d'Arcadius, installée sur le forum de César en 399-400,

vantant la concorde et la victoire impériales à une époque où elles étaient bien peu évidentes.

D'autres intervenants préfèrent utiliser le *corpus* épigraphique pour éclairer un problème historique, souvent en association ou en opposition avec les sources littéraires. H. Niquet confronte les témoignages épigraphiques et archéologiques aux auteurs littéraires, principalement Ammien Marcellin, pour juger la politique des Valentiniens envers Rome. Réfutant la vision d'un antagonisme radical, ces documents dévoilent des souverains attentifs à l'urbanisme de la Ville, travaillant en bonne entente avec le Sénat. W. Riess confirme en revanche l'ambiguïté du statut social des enseignants à Rome, telle que l'exposait le *Satiricon*. Leur production épigraphique montre un milieu hétérogène, tiraillé entre le mépris attaché à des origines souvent modestes et le respect dévolu à la *paideia*. De grande ampleur, l'enquête de B. Borg et C. Witschel sur l'épigraphie du III^e^ siècle ap. J.-C. renvoie aux débats sur l'interprétation de la « crise » de la même époque. Les auteurs confirment l'effondrement du *corpus* par rapport au Haut-Empire mais refusent les explications « matérialistes » le reliant à la « crise » ou au renouvellement des élites. Ce sont les nouvelles formes de représentation du pouvoir aristocratique, concentrées sur des formes périssables (spectacles) ou le faste de la maison, qui seraient à l'origine de cette évolution.

En dépit de leur érudition, certains articles donnent certes l'impression de succomber au péché de la sur-interprétation. Le message de l'épigraphie n'est pas forcément contradictoire avec le discours d'Ammien Marcellin, car les inscriptions officielles reflètent rarement les tensions politiques. Le « non-conformisme » des enseignants n'est pas évident à la lecture de leurs épitaphes, qui illustrent les valeurs traditionnelles romaines. Les aristocrates gréco-romains ont toujours consacré beaucoup d'argent aux spectacles ou à la maison et rien ne prouve qu'ils l'aient plus fait à la fin de l'Antiquité. Il n'en reste pas moins que ces interrogations passionnantes illustrent la fécondité du thème de l'auto-représentation.

Christophe Badel.

A. Donati, *Epigrafia romana. La comunicazione nell'antichità* (Collection Itinerari) : Bologna, Il Mulino, 2002, 112 pages.

Ce petit volume, qui fait partie d'une nouvelle collection placée sous l'égide du département d'histoire ancienne de l'Université de Bologne, ne se présente pas comme un manuel d'épigraphie, mais plutôt comme un essai sur le rôle des inscriptions en tant qu'aspect particulier de la civilisation romaine. Il a pour ambition affichée de s'interroger sur la part tenue par ces documents dans le processus d'acculturation qui a touché les populations incorporées dans l'empire romain. Sept chapitres, aux dimensions variables, abordent divers thèmes. La première étude rappelle que l'écriture « exposée » aux yeux de tous a une fonction essentielle dans la communication. La majorité des habitants de l'empire devaient savoir déchiffrer une inscription, mais pouvaient manifester un certain embarras devant les abréviations, caractéristique de l'épigraphie latine. La question des inscriptions bilingues, voire trilingues, permet d'aborder celle du statut des langues dans l'empire, et en particulier celle du grec. Le choix de recourir à des langues autres que le latin s'explique par la volonté de diffuser certains messages dans l'ensemble de la population. Le chapitre suivant, intitulé « le langage du sacré », souligne que l'homme s'adresse aux dieux par le biais de la parole écrite, et que les

inscriptions rappellent autant les demandes des hommes que les bienfaits accordés par les dieux. D'autres documents ressortissent du « langage de la politique » : ils permettent au pouvoir de faire connaître les grandes lignes de sa politique et les décisions qui ont été prises. L'auteur s'intéresse ensuite à l'inscription en tant qu' « instrument pour la conservation de la mémoire ». Il peut s'agir de la mémoire publique : ainsi, les fastes permettent de conserver le souvenir des magistrats et des principaux événements survenus au cours des années, mais bien d'autres documents publics, tels les tables sur lesquelles étaient inscrits les noms des débiteurs, étaient conservés dans des archives. Pour la majorité de la population, l'inscription sert à transmettre aux générations futures la mémoire de l'individu, en s'exprimant à sa place, par le biais des paroles que le défunt adresse au passant. Elle peut également fournir des indications sur la composition de la famille, la profession exercée, et rappeler les qualités du défunt. Un ultime chapitre étudie la question des inscriptions peintes et des graffiti, qui, à la différence des autres inscriptions, étaient en général voués à une brève existence.

L'auteur s'intéresse aussi bien aux techniques employées pour chaque type d'inscription qu'aux différents métiers liés à leur réalisation. Mais sa réflexion insiste plus particulièrement sur les fonctions dévolues à ces inscriptions, et sur les apports de l'épigraphie à l'histoire. Cet ouvrage, d'un abord aisé, devrait donc permettre à ses lecteurs qui abordent l'étude de l'épigraphie de cerner l'intérêt de cette discipline et la variété des champs qu'elle recouvre. Cette démonstration s'appuie sur une abondante illustration. De nombreux exemples d'inscriptions dont le texte est retranscrit, puis traduit en italien, viennent éclairer les chapitres, et un « appendice épigraphique » complète utilement l'ouvrage en présentant onze documents, accompagnés de photographies.

Agnès Bérenger-Badel.

M. Horster, *Bauinschriften römischer Kaiser. Untersuchungen zu Inschriftenpraxis und Bautätigkeit in Städten des westlichen Imperium Romanum in der Zeit des Prinzipats* (Historia Einzelschriften, 157) : Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2001, 496 pages.

Ce livre, version actualisée d'une thèse soutenue en 1995 à l'Université de Cologne, se propose d'étudier les constructions entreprises à l'initiative de l'empereur et financées par lui, en dehors de Rome même, et s'interroge sur l'existence d'une véritable politique impériale en la matière, qui aurait visé à mettre en scène et à conforter le pouvoir romain. Une telle théorie suppose un choix cohérent parmi les bâtiments, en fonction de l'image que le pouvoir impérial souhaitait donner de lui-même, et une véritable planification qui aurait abouti à une politique édilitaire. Toutefois, l'auteur s'interroge sur l'existence d'une réelle influence directe de l'empereur. L'étude ne prend en compte que les constructions pour lesquelles une participation financière et une responsabilité impériales, même partielles, sont explicitement attestées par des témoignages écrits, inscriptions ou sources littéraires. Elle est circonscrite à la période de 27 av. J.-C. à 284 ap. J.-C., et à la partie occidentale de l'Empire, en y adjoignant les deux Mésies.

Il importe tout d'abord de déterminer les critères qui permettent d'identifier les inscriptions impériales. Le problème est qu'elles n'offrent guère de différences essentielles avec les inscriptions érigées par des individus ou une communauté. Dans les cités, en particulier celles de droit romain ou latin, elles se présentent sous

la même forme que celles dues à des évergètes privés. L'enquête montre par ailleurs que la majorité des inscriptions proviennent de municipes et de colonies.

Les sources épigraphiques ne nous renseignent pratiquement pas sur la manière dont les opérations édilitaires se déroulaient. Elles étaient de la compétence du gouverneur de province dans la majorité des cas, même si des envoyés extraordinaires sont attestés, en particulier pour surveiller la reconstruction de cités après une catastrophe naturelle.

Les informations sur le financement sont également maigres. Lorsque mention est faite de la *liberalitas* impériale, il peut s'agir d'un financement indirect, par exemple une autorisation de recourir aux recettes fiscales. Par ailleurs, le simple fait qu'un bâtiment porte le nom d'un empereur n'implique pas pour autant que celui-ci ait financé sa construction.

L'analyse des différents types de réalisations révèle une prédominance des enceintes de cités et des infrastructures liées à l'eau. En outre, on dénote un intérêt impérial pour les ports, au moins en Italie, qui s'explique avant tout par la volonté d'assurer au mieux le ravitaillement de Rome. L'auteur conclut à l'absence d'une véritable politique impériale systématique dans le domaine édilitaire. On ne peut dégager de véritable modèle, et les motifs de l'intervention impériale sont dictés par les circonstances, par exemple une réponse à des demandes exprimées par les cités après un violent séisme.

La deuxième partie du volume est constituée par un catalogue des inscriptions qui attestent une contribution financière directe d'un empereur à l'édification d'un bâtiment (p. 251-439), rangées selon un ordre topographique, d'abord les régions italiennes, puis les provinces selon leur ordre dans l'*Année épigraphique*. Chaque inscription est décrite, transcrite, datée et rapidement commentée.

Il s'agit donc d'un ouvrage qui rendra de grands services, en particulier grâce au caractère systématique de l'enquête menée, et à la précision des analyses.

Agnès Bérenger-Badel.